

## ADMISSIBILITÉ NOVICE - AMATEUR et JEUNE

LE PROGRAMME NOVICE AQHA A ÉTÉ AMENDÉ AFIN DE permettre aux membres qui ne se qualifient plus en tant que Novice pour une «série technique» ('skill set') de participer à une autre série.

Par exemple, si une personne a un palmarès de 25 points ou plus en Cutting, celle-ci ne peut plus participer en tant que Novice. Cependant, si le concurrent n'a pas encore atteint 25 points en Reining / 'Working Cow Horse', il ou elle peut y participer en tant que Novice.

### Les «séries techniques» ('skill sets') AQHA sont :

- A. Licou
- B. Reining / 'Working Cow Horse'
- C. Obstacles ('Trail')
- D. Parcours Western ('Western Riding')
- E. 'Team Penning' / Course de Barils / Course en Slalom / 'Stake Race'
- F. 'Jumping' / 'Working Hunter' / 'Green Working Hunter' / Plaisance de Chasse ('Hunter Hack') / 'Equitation Over Fences'
- G. Plaisance Western / Plaisance 2-ans / Plaisance Classique
- H. Équitation Western / Équitation Classique
- I. 'Tie-Down Roping' / 'Breakaway' / 'Heading' / 'Heeling'
- J. Cutting
- K. Présentation au licou ('Showmanship')
- L. Plaisance Attelée ('Pleasure Driving')
- M. 'Versatility Ranch Horse'

### Les détails des changements au règlement 405(A) pour 2005 sont :

(a) Les concurrents Novice ne peuvent pas s'être mérité 25 points et plus au licou ou 25 points et plus en performance dans les divisions AQHA Omnium, Novice Amateur, Amateur, Novice Jeune ou Jeune combinées dans une «série technique» précise. (*Exemple : 7 points en Parcours Western Novice Jeune plus 3 points en Parcours Western Jeune plus 8 points en Parcours Western Novice Amateur plus 5 points en Parcours Western Amateur plus 2 points en Parcours Western Omnium = non admissible pour la «série technique» D en tant que Novice Amateur ou Novice Jeune.*)

(c) Dès qu'une personne s'est mérité 25 points AQHA Novice Amateur, Amateur, Novice Jeune, Jeune et

Omnium dans les épreuves d'une des «séries techniques»; ou, a gagné un championnat du monde ou un championnat du monde de réserve, un championnat national ou un national de réserve dans toute autre association de race pour une épreuve approuvée par AQHA ; ou, un total de 5 000 \$ en argent et en prix dans toute association de race; ou, a été juge accrédité de concours hippiques, il/elle ne peut plus participer à des «séries techniques» au cours des années subséquentes, mais peut continuer à concourir dans toute «série technique» jusqu'à la fin de l'année de calendrier au cours de laquelle les événements susmentionnés sont survenus.

(e) Les points mérités dans toute division Novice ne peuvent pas être utilisés pour tout prix Amateur ou Jeune, ou pour une qualification à un Championnat du Monde AQHA.

(f) Les candidats(es) sont tenus de vérifier leur admissibilité en regard des points gagnés au licou et en performance dans les divisions Novice Amateur, Amateur, Novice Jeune et Jeune. Les candidats(es) peuvent communiquer avec AQHA pour connaître le détail de leurs points au palmarès AQHA.

(g) Dès qu'un concurrent Novice complète une «série technique», un prix de réussite est décerné. Pour la première «série technique» complétée, la personne reçoit une boucle de ceinture. Pour les «séries techniques» subséquentes, la personne se mérite une attestation 'Novice Certificate of Achievement'.

(h) Pour l'admissibilité Novice, les points mérités dans les épreuves compteront pour le cap des 25 points pour chaque «série technique». Les demandes pour un permis Novice doivent être formulées auprès de 'AQHA Show Department' à l'aide de formulaires appropriés fournis par AQHA, ou une demande peut être complétée lors d'un concours approuvé par AQHA, laquelle sera officiellement entérinée lorsque AQHA déterminera l'admissibilité. Cette demande peut être téléchargée (en anglais seulement) à : [www.aqha.com/forms/index.html](http://www.aqha.com/forms/index.html).

Cette page est une traduction d'un article paru dans l'édition de décembre 2004 de 'American Quarter Horse Journal' (pages 85 et 86). Naturellement, les autres alinéas du règlement 405 s'appliquent aussi en 2005. Les membres AQHA peuvent obtenir le '2005 AQHA Rules and Regulations Handbook' (en anglais seulement), soit par par téléchargement ou par la poste.

*QUELQUES EXPLICATIONS PRATIQUES PEUVENT PEUT-ÊTRE vous aider à mieux comprendre ce changement majeur qui bouleverse totalement le monde des concours approuvés par AQHA. Plusieurs personnes ont perdu leur statut Novice parce qu'elles avaient accumulé des points dans une ou deux épreuves précises pendant que d'autres l'ont fait en amassant dans plusieurs épreuves assez de points pour atteindre le cap (désormais aboli) des fameux 40 points ou encore des 10 points recueillis dans les épreuves Amateur régulier et/ou Jeune régulier.*

*Donc, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, la mention 'NOVICE' n'apparaît plus sur une carte Amateur ou Jeune AQHA... Par contre, tous les titulaires d'une carte en règle AQHA, Amateur ou Jeune, recevront (ou ont déjà reçu) une lettre (venant d'AQHA) leur donnant la liste des «séries techniques» dans laquelle ou lesquelles ils/elles peuvent s'inscrire en tant que Novice lors d'un concours AQHA. Il se peut aussi que vous receviez, au lieu d'une lettre, une nouvelle carte de membre sur laquelle sera inscrit les série techniques ('skill sets') auxquels vous pouvez participer.*

*Voici l'exemple typique d'une concurrente qui avait perdu son statut Novice à la fin de 2003 mais qui peut de nouveau participer à des épreuves Novice... Nicole a accumulé dans sa carrière Novice Amateur et Amateur un grand total de 32 points avec cinq chevaux différents :*

- *4 points au licou Amateur*
- *1 point en Plaisance Western Novice Amateur*
- *27 points en Présentation au Licou :*
  - *11 points en Amateur*
  - *16 points en Novice Amateur*

*Selon l'ancien système Novice, Nicole était exclue de la division Novice parce qu'elle avait accumulé 10 plus et plus dans la division Amateur... Nicole peut maintenant participer à la division Novice Amateur mais est exclue de la «série technique K» (Présentation au Licou) parce qu'elle a accumulé 25 points ou plus dans cette série. Donc, Nicole peut maintenant s'inscrire dans les autres épreuves Novice Amateur comme la Plaisance Western, la Plaisance Classique, les Obstacles Western, l'Équitation Classique et l'Équitation Western. Au Québec, les concours AQHA offraient en 2004 six (6) épreuves dans la division Novice Amateur et six épreuves dans la division Novice Jeune.*